

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES
DÉPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE

Plan de cours
ANT 3030, Les Autochtones et l'État canadien

Horaire & Lieu : mardi, 13h à 16h, local B-4275, Pavillon 3200 J.-Brillant

Chargé de cours : Paul Watzte

Bureau : C-3020-1, Pav. Lionel-Groulx, salle des chargés de cours, département d'anthropologie

Disponibilités : sur RDV uniquement (prise de RDV par courriel)

Courriel : paul.watzte@umontreal.ca

----- **PRÉSENTATION GÉNÉRALE** -----

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Introduire les étudiants aux thèmes contemporains de la recherche sur les rapports entre les autochtones et l'État canadien, du point de vue de l'anthropologie politique et juridique. L'objectif subsidiaire est de contribuer à détruire des stéréotypes aussi tenaces qu'erronés sur les autochtones.

CONTENU DU COURS ET FONCTIONNEMENT

Ce cours est centré sur les questions d'actualité les plus fréquemment abordées sur les autochtones du Canada, en particulier sur les relations entre les autochtones et les deux paliers de gouvernement. Prenant en compte la dimension historique des relations entre les autochtones et les autorités de l'État, le cours aborde en particulier les changements survenus pendant le XX^e siècle et qui ont modifié l'équilibre des rapports de force. Parmi les thèmes privilégiés, on s'attardera sur l'évolution des politiques gouvernementales, l'impact des législations, les modifications du régime foncier, les mouvements associatifs, le leadership amérindien, le discours et la mise en scène du politique, la représentation pénale. Les cours magistraux seront alimentés de discussions de groupe.

LECTURES OBLIGATOIRES

- **Textes sur Studium**
- **Livre de Renée Dupuis (librairie pav. Jean-Brillant).** DUPUIS Renée, 1991, *La question indienne au Canada*, Montréal, Boréal, coll. Boréal Express. Les textes complémentaires ne sont pas obligatoires, mais recommandés.

----- COURS / SESSION -----

09 janvier – Cours introductif. La politique dans les recherches sur les autochtones.

16 janvier – *La Loi sur les Indiens* : du Régime français au Régime anglais. Textes obligatoires : Havard, Leslie, Dickason. Textes complémentaires : Morin (les 2).

23 janvier¹ – *La Loi sur les Indiens* : des programmes de « civilisation » à la mise sous tutelle. Textes obligatoires : Brownlie, Ladner/Orsini, Alfred (2009). Textes complémentaires : Coates, Salée.

30 janvier – Le colonialisme bureaucratique. Textes obligatoires : Morantz, Bohaker/Iacovetta, Alfred (2005).

06 février – Devenir chef, devenir interlocuteur du gouvernement. Textes obligatoires : Gélinas (1998), Rogers.

13 février – Déplacements, métissages et communautés. Textes obligatoires : Reimer/Chartrand, Gagnon, Gélinas (2002). Texte complémentaire : Leroux.

20 février – Territoires autochtones : problème foncier et questions environnementales. Textes obligatoires : Leclair, Ross-Tremblay/Hamidi, Angell/Parkins. Texte complémentaire : Mercier/Ritchot. **Rendre 1^{er} examen maison.**

27 février – L'éducation des Autochtones : des pensionnats aux écoles. Textes obligatoires : Bousquet, Neegaa, Lévesque. Textes complémentaires : MacDonald, Jaccoud.

06 mars – *Semaine de lecture.*

13 mars² – "Red Power" et panindianisme : politique, spiritualité et scène internationale. Textes obligatoires : Wilson/Peters, Papillon, Boudreau. Texte complémentaire : Niezen.

20 mars – L'éthique de la recherche avec les Autochtones. Textes obligatoires : Asselin/Basile, Jérôme, Giabiconi. **Rendre 2^e examen maison.**

27 mars – Les recours aux tribunaux et leurs conséquences. Textes obligatoires : Asch, Morantz (1992), Ray.

03 avril – Représentation pénale et acculturation judiciaire. Textes obligatoires : Piron, Rouland (1^{ère} et 2^e parties). Texte complémentaire : Rousseau.

10 avril – Repenser le politique dans la recherche. Textes obligatoires : Beaulieu, Poirier, Ross-Tremblay. **Le travail final (3^e examen maison) est à rendre le 13 avril 2015.**

¹ 23 janvier 2016 : dernier jour pour modifier un choix de cours et pour annuler un cours sans frais.

² 16 mars 2016 : dernier jour pour abandonner un cours avec frais.

----- ÉVALUATIONS -----

LECTURES OBLIGATOIRES – Toutes à rendre par courriel, pas sur le Studium du cours

Les textes obligatoires pour chacun des cours sont à lire par l'ensemble des étudiants. Seul un étudiant par texte obligatoire sera évalué. L'évaluation consiste à en faire l'évaluation écrite (2 pages maximum) en répondant à la série de questions ci-dessous. Cette évaluation écrite sera notée sur 5. Cette note ne fait que s'ajouter à la moins bonne note des trois (pour les 3 examens maison) ou de l'examen ayant le plus haut coefficient (le 3^e examen maison). Il n'y aura aucun point enlevé si un étudiant n'en a pas fait au cours de la session. Le choix des textes se fait sur une base volontaire.

Série de questions pour lire un texte et en faire l'évaluation écrite (éléments à retenir) :

- Qui est l'auteur-e ? Quelle est sa discipline ?
- En quelle année le texte est-il paru ? Dans quelle revue ?
- Quel est le sujet ?
- Quelle est l'idée principale que l'auteur-e cherche à démontrer ?
- Quels sont les concepts-clés ? Quelle est l'approche théorique ?
- Quelle est la méthodologie employée ?
- Quels sont les principaux arguments ?
- Quelles sont mes positions par rapport au texte ?
- Quelles sont mes critiques aux propositions de l'article ?

EXAMENS MAISON – Tous à rendre sur le Studium du cours, pas par courriel.

1^{er} examen : essai sur un stéréotype (35% de la note finale). 4 p. min., 5 pages max.

Consignes : Vous choisirez un des nombreux stéréotypes existant sur les autochtones du Canada. Vous devrez 1) expliquer pourquoi vous pensez que c'est un stéréotype (donc justifier votre choix), tenter d'en retracer l'origine, puis 2) le démonter (montrer en quoi il est faux en partie ou en totalité), et enfin, 3) proposer d'autres alternatives, *en citant des sources scientifiques (min. de 3)*. Exs. : « les Amérindiens ne paient pas de taxes », ce qui implique une recherche sur la *Loi sur les Indiens* et une autre sur le pouvoir de taxation des gouvernements autochtones ou sur la littératie financière des Premières Nations ou autre. Ou : « les Amérindiens vivent sous des tipis », ce qui implique des recherches sur les habitats amérindiens et le logement contemporain.

Critères de notation : *respect des consignes (examen et format), clarté et organisation du propos, originalité du traitement du sujet, adéquation de la bibliographie.*

2^e examen : court travail de recherche (20% de la note finale). 3 p. min., 4 p. max.

Consignes : Vous choisirez un mouvement social/politique autochtone du Canada, passé ou présent (ex. : Idle No More, Stolen Sisters, Not Your Mascot). En introduction, vous expliquerez pourquoi vous pensez que l'exemple que vous avez choisi est un « mouvement » social et/ou politique, en vous référant à au moins une définition scientifique. Dans une 1^{ère} partie, vous le documenterez autant que possible (les sources journalistiques sont acceptées) : date de début, fondateurs (-trices), raisons pour lesquelles ce mouvement existe, retentissement, etc. Dans une 2^e partie, vous proposerez une ou plusieurs voies d'analyse scientifique de ce mouvement, à l'aide de sources scientifiques que vous citerez.

Critères de notation : *respect des consignes (examen et format), exemple adapté, sources pertinentes, clarté et organisation du texte, originalité des propositions.*

3^e examen : note de recherche (45% de la note finale). 6 p. min., 7 p. max.

Consignes : Vous choisirez librement un sujet, sur lequel vous développerez une note de recherche. Il est important de bien choisir et cerner votre sujet et d'accrocher le lecteur dès la lecture de l'introduction, ceci en proposant une idée centrale inédite : une hypothèse originale. Ensuite, il faut présenter une argumentation rigoureuse qui viendra soutenir l'idée de départ. Il conviendra de s'appuyer sur une recherche bibliographique ciblée, afin de montrer quel est l'état des connaissances et éventuellement des controverses sur votre sujet. Il faut en effet, dans ce genre d'exercice, situer son sujet dans son contexte scientifique. La conclusion doit montrer en quoi l'hypothèse défendue par l'argumentation est justifiée.

Critères de notation : *respect des consignes (examen et format), capacités à présenter une réflexion personnelle, critiquer des sources, énoncer un propos clair, établir une bibliographie de qualité.*

CONSIGNES SUR LE FORMAT (OBLIGATOIRES)

Format et mise en page : Les travaux sont à rendre obligatoirement par fichier électronique (un seul fichier par étudiant), en Word (en .doc ou .docx), format 8.5 x 11, marges de 2.5 cm minimum sur chaque côté (1.5 cm en haut et en bas), police 12 points (sauf pour les notes de bas de page, qui seront en 10 points), 1.5 interligne dans un paragraphe et 1.5 interligne entre deux paragraphes. Le nom du fichier doit commencer par le sigle du cours, suivi de votre nom de famille. Préférer la police de caractères Times New Roman.

Contenus des travaux : Tout travail écrit doit obligatoirement comporter une page de couverture comprenant votre nom, code, titre de la recherche (non comprise dans les nombres de pages à respecter). Tout travail écrit doit obligatoirement comporter une introduction, un corps de texte (rédigé en plusieurs parties et/ou sous-parties), une conclusion et une bibliographie (en toute fin de texte et non pas en note de bas de page).

Bibliographie : Toutes les références utilisées dans le texte (articles, chapitre de livres, livres, article de journaux, documentaires, etc.) doivent se retrouver dans une bibliographie à la fin du texte. Aucune de ces références ne doit apparaître en note de bas de page. Vous gagnerez ainsi de la place pour votre argumentation.

Références dans le texte : Les références dans le texte doivent apparaître comme suite

- (Auteur, année), lorsque votre argumentation fait référence uniquement à la thèse centrale de la référence en question ; ex : (Bousquet, 2015)
- (Auteur, année : page-s), lorsque votre argumentation fait référence spécifiquement à une idée et/ou une citation d'une ou de plusieurs pages de la référence en question ; ex.: (Bousquet, 2015 : 134) ou (Bousquet, 2015 : 134-5)
- (*ibid.* : 76), lorsqu'après avoir cité un auteur vous y faites de nouveau référence en le citant à un page différente sans avoir cité un autre auteur entre temps.
- (*ibid.*), lorsqu'après avoir cité un auteur vous y faites de nouveau référence en le citant à la même page sans avoir cité un autre auteur entre temps.

Notes de bas de page : Ajouter des notes de bas de pages pour les informations secondaires, c'est-à-dire des précisions qui sont d'une moindre importance pour votre argumentation mais qui méritent d'être mentionnées.

PÉNALITÉS

Orthographe : 1 point en moins par 10 fautes. Au bout de 25 fautes, il vous sera enlevé 5 points. Au bout de 30 fautes, il vous sera enlevé 10 points. Ne s'applique qu'aux francophones de 1^{ère} langue (sont aussi considérés comme tels ceux et celles qui ont fait leurs études en français).

Retard : la pénalité est de 5 points enlevés par jour de retard.

Attention : le plagiat est durement sanctionné. Pour l'éviter, lire attentivement :

<http://www.integrite.umontreal.ca/>

----- **COMMUNICATIONS & COMPORTEMENT** -----

COURRIEL

Les courriels des étudiants sont prioritaires aux yeux de la professeure. Mais faites-en un usage raisonnable. Mettez dans la rubrique « Objet » le sigle du cours (ANT3030), suivi des raisons de votre demande. Employez de préférence votre courriel @umontreal. Adoptez un ton respectueux et courtois, comme vous le feriez dans toute correspondance professionnelle. Écrivez des messages courts (supprimez les détails, focalisez-vous sur le contenu essentiel). Signez de votre vrai nom. Veillez à ce que votre question ne trouve pas déjà sa réponse dans le syllabus. Limitez le nombre de vos courriels à 3 par semaine.

Le chargé de cours ne répond pas immédiatement. Comptez un délai de 2 ou 3 jours ouvrables.

ETIQUETTE EN CLASSE

Entrées / sorties de classe : SVP arrivez à l'heure et restez pour la tout le cours. Si nécessaire, prévenez le chargé de cours de vos arrivées tardives ou départs anticipés. Soyez discrets.

Bruit : quand la classe commence, arrêtez vos conversations. Évitez les emballages bruyants, les brassages de pages, les remue-ménages dans votre sac ou toute autre perturbation auditive.

Appareils électroniques : aucun enregistrement, film ou photographie n'est permis en classe. Ils peuvent porter atteinte à la vie privée ou au droit d'auteur. Les téléphones cellulaires doivent être éteints. Par politesse, il est demandé de ne pas parler au téléphone, de ne pas envoyer des messages textes ou des courriels, de ne pas écouter d'iPod ou tout autre appareil équivalent.

Questions, tours de parole : vous êtes les bienvenus pour poser des questions dans le cadre du cours. Levez la main et attendez que le chargé de cours vous donne la parole. Faites de même si vous voulez proposer des commentaires. Respectez les autres : n'essayez pas de les interrompre, de dominer une discussion ou de parler plus fort. Si votre question ne porte pas sur le sujet du cours, posez-la par courriel ou lors des heures de disponibilité.

Courtoisie commune : se moquer d'une personne ou de ses idées, utiliser un langage désobligeant, avoir un comportement intimidant ou parler avec des éclats de voix ne seront pas tolérés.

----- **RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES** -----

Sites Internet

Gouvernement fédéral : Ministère des Affaires autochtones et développement du Nord Canada :

<https://www.aadnc-aandc.gc.ca/>

Gouvernement du Québec : Secrétariat aux Affaires autochtones :

<http://www.autochtones.gouv.qc.ca/index.asp>

Gouvernement du Nunavut : <http://www.gov.nu.ca/fr>

Organismes autochtonesAssemblée des Premières Nations : <http://www.afn.ca/index.php/fr>

Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador :

<http://www.apnql-afnql.com/fr/accueil/index.php>Makivik : <http://www.makivik.org/fr/>Fédération Métisse du Canada : <http://www.metisfederationofcanada.ca/accueil.html>**À l'Université de Montréal**Cercle Ok8api : cercle de rencontre autochtone (groupe étudiant), cercleok8api@gmail.com----- **BIBLIOGRAPHIE** -----**Personne-ressource** : Catherine Fortier, bibliothécaire, c.fortier@umontreal.ca**Revue scientifique de référence** : *Recherches amérindiennes au Québec*, *Anthropologie et Sociétés*, *Canadian Journal of Native Studies*, *Papers of Algonquian Conferences*, *Etudes Inuit Studies*, *Les Cahiers du CIÉRA*, etc. Voir aussi *Aboriginal Policy Research Initiative* (sur le site www.iog.ca) et *Aboriginal Policy Studies*.**Sites internet, bases de données** : www.erudit.org, <http://www.lights.ca/sifc/search.html> (First Nations Periodical Index), ABC Clio, jstor, Project Muse, EBSCO.ABELE Frances, 1997, "Understanding What Happened Here: The Political Economy of Indigenous Peoples", in Wallace Clement (ed.), *Understanding Canada. Building on the New Canadian Political Economy*, Montréal & Kingston, Mc Gill-Queen's University Press: 118-149.ALFRED Taiaiake, 2008 (1999), *Peace, Power, Righteousness, An Indigenous Manifesto*, OUP Canada.ARMITAGE Andrew, 1995. *Comparing the Policy of Aboriginal Assimilation: Australia, Canada, and New Zealand*, Vancouver, UBC Press.ASCH Michael, 1984, *Home and Native Land: Aboriginal Rights and the Canadian Constitution*, Toronto, Methuen.ASCH Michael (ed.), 1997, *Aboriginal and Treaty Rights in Canada: Essays on Law, Equity, and Respect for Difference*, Vancouver, UBC Press.BOIVIN Richard, 1996, "Le débat en Cour Suprême du Canada sur l'existence de droits ancestraux au Québec", *Recherches amérindiennes au Québec* XXVI (2) : 88-89.BOLDT Menno and J. Anthony LONG (ed.), 1985, *The Quest for Justice. Aboriginal Peoples and Aboriginal Rights*, Toronto, University of Toronto Press.BOUDREAULT René, 2003, *Du mépris au respect mutuel. Clefs d'interprétation des enjeux autochtones au Québec et au Canada*, Montréal, Éditions Ecosociété.BROWNLIE Robin, 2003, *A fatherly eye: Indian agents, government power, and Aboriginal resistance in Ontario, 1918-1939*, Toronto, University of Toronto Press.CANADA, Commission royale sur les peuples autochtones, 1996, *Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones*, Ottawa, Éditions du gouvernement du Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (rapport Erasmus-Dussault). 5 vol.CANADA, MAINC, 1995, *L'autonomie gouvernementale des Autochtones*, Ottawa, Éditions du

- gouvernement du Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.
- , 1998, *Rassembler nos forces : le plan d'action du Canada pour les questions autochtones*, Ottawa, Gouvernement du Canada.
- , 2001, *Les collectivités d'abord : la gouvernance des Premières Nations*, Ottawa, Gouvernement du Canada.
- CARDINAL Harold, 1969, *The Unjust Society, the Tragedy of Canada's Indians*, Edmonton, MG Hurtig Ltd. Publishers.
- CHAREST Paul, 1982, "Recherches anthropologiques et contexte politique en milieu attikamek et montagnais", *Culture II* (3) : 11-23.
- , 1992, "La prise en charge donne-t-elle du pouvoir ? L'exemple des Atikamekw et des Montagnais", *Anthropologie et Sociétés* 16 (3) : 55-76.
- CHAREST Paul, et Adrian TANNER, 1992, "Présentation. La reconquête du pouvoir par les autochtones", *Anthropologie et Sociétés* 16 (3) : 5-16.
- CHRETIEN Jean, 1969, *Le Livre Blanc : la politique indienne du gouvernement du Canada*, Ottawa, L'Imprimerie de la Reine.
- DELAGE Denys, 1985, *Le pays renversé, Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est 1600-1664*, Montréal, Boréal Express.
- DELAGE Denys, et Jean-Philippe WARREN, 2017, *Le Piège de la liberté. Les peuples autochtones dans l'engrenage des régimes coloniaux*. Les Éditions du Boréal.
- DELAGE Denys, et Étienne GILBERT, 2003, "Les Amérindiens face à la justice coloniale française dans le gouvernement de Québec, 1663-1759 I – Les crimes capitaux et leurs châtiments", *Recherches amérindiennes au Québec* XXXIII (3) : 107-117.
- , 2004, "Les Amérindiens face à la justice coloniale française dans le gouvernement de Québec, 1663-1759 II – Eau-de-vie, traite des fourrures, endettement, affaires civiles", *Recherches amérindiennes au Québec* XXXIV (1) : 31-41.
- DICKASON O. Patricia, 1993, *Le Mythe du sauvage*, Les Éditions du Septentrion.
- , 1996, *Les Premières Nations du Canada. Histoire des peuples fondateurs depuis les temps les plus lointains*, Les Éditions du Septentrion.
- DORION Henri, 1967, *Rapport de la Commission d'étude sur l'intégrité du territoire du Québec*, Gouvernement du Québec, Les Publications du Québec.
- DUPUIS Renée, 1991, *La question indienne au Canada*, Montréal, Boréal, coll. Boréal Express.
- , 1997, *Tribus, peuples et nations. Les nouveaux enjeux des revendications autochtones au Canada*, Montréal, Boréal.
- , 2001, *Quel Canada pour les Autochtones ? La fin de l'exclusion*, Montréal, Boréal.
- DYCK Noel (ed.), 1985, *Indigenous Peoples and the Nation-State*, St John's, Institute of Social and Economic Research & Memorial University of Newfoundland.
- , 1991, *What Is the Indian Problem? Tutelage and Resistance in Canadian Indian Administration*, Memorial University of Newfoundland, Social and Economic Studies n° 46.
- FLANAGAN Tom, 2000, *First Nations? Second Thoughts*, Montréal, McGill-Queen's University Press.

- FRIDERES James, 1998 (5th ed.), *Native Peoples in Canada, Contemporary Conflicts*, Scarborough (Ontario), Prentice Hall, Canada Inc. (1988, 1st edition).
- GIABICONI Julie, 2012, "Femmes européennes, terrains amérindiens : terra nullius de l'éthique ?", *Éthique publique* 14 (1) : 2-20.
- HARGOUS Sabine, 1980, *Les Indiens du Canada. Tant que l'herbe poussera ...*, Paris, Ed. Ramsay.
- JACCOUD Mylène, 1999, "Les cercles de guérison et les cercles de sentence autochtones au Canada", *Criminologie* 32 (1) : 79-105.
- JÉRÔME Laurent, 2008, "L'anthropologie à l'épreuve de la décolonisation de la recherche dans les études autochtones : un terrain politique en contexte atikamekw", *Anthropologie et Sociétés* 32 (3) : 179-196
- JOLY DE LOTBINIERE Pauline, 1993, "Des wampums et des "Petits Humains" : récits historiques sur les wampums algonquins", *Recherches amérindiennes au Québec* (Les Algonquins) XXIII (2-3) : 53-68.
- KELM Mary-Ellen, 1998, *Colonizing Bodies. Aboriginal Health and Healing in British Columbia 1900-50*, Vancouver, UBC Press.
- KISTABISH Richard, 1982a, "La santé chez les Algonquins", *Recherches amérindiennes au Québec* XII (1) : 29-32.
- , 1982b, "Québec et l'isolement des Indiens : une sombre réalité", *Recherches amérindiennes au Québec* XII (1) : 57-58.
- KRECH Shepard, 1999, *The Ecological Indian, Myth and History*, New York, W. W. Norton & Company.
- LAURIN Serge, 1991, " 'Les troubles d'Oka' ou l'histoire d'une résistance (1760-1945)", *Recherches amérindiennes au Québec* XXI (1-2) : 87-92.
- LAVOIE Michel, et Denis VAUGEOIS, 2010, *L'impasse amérindienne. Trois commissions d'enquête à l'origine d'une politique de tutelle et d'assimilation 1828-1858*, Québec, Septentrion.
- LYNES David A., 1995, "Cultural Spirit and the Ethic of Bureaucracy: The Paradox of Cultural Administration", *Canadian Journal of Native Studies* 15 (1): 75-88.
- MACGREGOR Roy, 1990, *Chief: The Fearless Vision of Billy Diamond*, Toronto, Penguin Books.
- MAILHOT José, 1982, "Le droit foncier montagnais", *Univers juridique autochtone et droits autochtones, Interculture, Cahiers* 75-76,15 (2-3) : 64-74.
- MATIVAT Geneviève, 2003, *L'Amérindien dans la lorgnette des juges : le miroir déformant de la justice*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.
- MILLER Jim R., 1996, *Shingwauk's Vision: A History of Native Residential Schools*, Toronto, University of Toronto Press.
- MILLOY John, 1996, *National Crime: The Canadian Government and the Residential School System, 1897-1986*, Winnipeg, University of Manitoba Press.
- MITCHELL Marybelle, 1996, *From talking chiefs to a Native corporate elite: The birth of class and nationalism among Canadian Inuit*, Montréal, McGill-Queen's Press.
- MOORE Kermot A., 1982, *Kipawa: Portrait of a People*, Cobalt (Ontario), Highway Book Shop.

- , 1983, *La volonté de survivre, les Autochtones et la Constitution*, Val d'Or, Éditions Hyperborée, coll. Racines amérindiennes.
- MORIN Michel, 1997, *L'usurpation de la souveraineté autochtone. Le cas des peuples de la Nouvelle-France et des colonies anglaises de l'Amérique du Nord*, Montréal, Boréal.
- MORRISON James, 1986, *Traité n° 9 ou traité de la Baie James (1905-1906)*, Rapport de recherches sur les traités à l'intention du Centre de la recherche historique et de l'étude des traités, Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, miméo.
- NIEZEN Ronald, 1993a, "Telling a Message: Cree Perceptions of Custom and Administration", *Canadian Journal of Native Studies* 13 (2): 221-250.
- , 1993, Power and dignity: The social consequences of hydro-electric development for the James Bay Cree, *Canadian Review of Sociology and Anthropology* 30(4): 510-529.
- , 2009, *Defending the land: sovereignty and forest life in James Bay Cree society*, Upper Saddle River, N.J., Pearson Prentice Hall.
- , 2013, *Truth and Indignation: Canada's Truth and Reconciliation Commission in Indian Residential Schools*, Toronto, University of Toronto Press.
- PONTING Rick, 1986, *Arduous Journey: Canadian Indians and Decolonization*, Toronto, McClelland & Stewart.
- ROULAND Norbert, 1978, *Les Inuit du Nouveau-Québec et la Convention de la Baie James*, Québec, Université Laval, Association inuksiutiit katimajit et centre d'études nordiques.
- RAY J. Arthur, 2016, *Aboriginal Rights Claims and the Making and Remaking of History*, McGill-Queen's Native and Northern Series
- ROSS Rupert, 1992, *Dancing with a Ghost: Exploring Indian Reality*, Markham (Ont.), Octopus Publishing Group.
- ROUSSEAU Jean, 2000, "Towards a Reconfiguration of Modern Citizenship in Western Societies: The Politics of Hydroelectric Development in the James Bay Region", *Etudes Inuit Studies* 24 (2): 184-185.
- SCHULZE David, 2006, "Le droit applicable au bail résidentiel dans les réserves indiennes", *Revue générale de droit*, 36 : 381-432.
- SCOTT Colin (ed.), 2001, *Aboriginal Autonomy and Development in Northern Quebec and Labrador*, Vancouver, UBC Press.
- SHEWELL Hugh, 2004, « *Enough to keep them alive* »: *Indian Welfare in Canada, 1873-1965*, Toronto, University of Toronto Press.
- SIOUI E. Georges, 1999, *Pour une histoire amérindienne de l'Amérique*, Presses de l'Université Laval, Intercultures.
- TANNER Adrian (ed.), 1983, *The Politics of Indianness*, St John's, Institute of Social and Economic Research, Memorial University of Newfoundland, Newfoundland.
- , 1992, "Le pouvoir et les peuples du quart monde", *Anthropologie et Sociétés* 16 (3) : 17-35.
- TENNANT Paul, 1991, *Aboriginal Peoples and Politics, The Indian Land Question in British Columbia, 1849-1989*, Vancouver, University of British Columbia Press.
- TRUDEL Pierre, 1995, "De la négation de l'autre dans les discours nationalistes des Québécois et

- des Autochtones", *Recherches amérindiennes au Québec* XXV (4) : 53-66.
- VILLENEUVE Larry, 1984, *Historique des réserves et villages indiens du Québec*, Ottawa, MAINC, Direction de la recherche.
- WADDEN Marie, 1992, *Nitassinan, the Innu Struggle to Reclaim their Homeland*, Vancouver/Toronto, Douglas and McIntyre.
- WALLS Martha E., 2011, *No need of a chief for this band: The Maritime Mi'kmaq and Federal Electoral Legislation, 1899-1951*, Vancouver, UBC Press.
- WEAVER Sally M., 1981, *Making Canadian Indian Policy. The Hidden Agenda 1968-1970*, Toronto, University of Toronto Press.
- WILLIAMS Paul, 1996, "Oral Tradition on Trial", in Dale Standen & David McNab (ed.), *Gin Das Winan: Documenting Aboriginal History in Ontario*, Toronto, The Champlain Society, Occasional Papers n° 2: 29-34.